

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00874

Numéro SIREN : 899 419 733

Nom ou dénomination : 2 JV PROMOTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/008298

Désignation de l'entreprise Société 2 JV PROMOTIONS Néant *

Adresse de l'entreprise 2 RUE DU 19 MARS 1962 66490 ST JEAN PLA DE CORTS

Numéro SIRET * 8 9 9 4 1 9 7 3 3 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>		
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016	1 382	235	1 147		
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042	105 279		105 279		
	Total I (5)	044	048	106 661	235	106 426		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres * (3)	072	074	232		232	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	14 154		14 154		
	Charges constatées d'avance *	092	094	61		61		
		Total II	096	098	14 447		14 447	
		Total général (I+II)	110	112	121 108	235	120 873	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	1 000				
	Ecarts de réévaluation	124	124					
	Réserve légale	126	126					
	Réserves réglementées*	130	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132					
	Report à nouveau	134	134					
	Résultat de l'exercice	136	136		(269)			
	Provisions réglementées	140	140					
	Total I	142	142	731				
Provisions pour risques et charges	154	154						
	Total II	154	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156	142				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	120 000		120 000		
	Produits constatés d'avance	174	174					
	Total III	176	176	120 142				
	Total général (I + II + III)	180	180	120 873				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	106 661			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société 2 JV PROMOTIONS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le						
		13	1	1	2	2	0	1	1	1	2	2	0	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * 209	210												
	Production vendue { biens et livraisons intracommunautaires } 215	214												
	Production vendue { services * } 217	218												
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222												
	Production immobilisée *	224												
	Subventions d'exploitation reçues	226												
	Autres produits	230												
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232												
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234											
		Variation de stock (marchandises) *	236											
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238												
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240												
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242						313						
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244												
Rémunérations du personnel *		250												
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252												
Dotations aux amortissements *		254						235						
Dotations aux provisions		256												
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	262													
	Total des charges d'exploitation (II)	264						548						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270						(548)						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280						279						
	Produits exceptionnels (IV)	290												
	Charges financières (V)	294												
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 } (VI)	300												
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306												
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310						(269)						
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312						314 269						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318												
	Provisions non déductibles *	322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324												
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997						
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexties) 986 Zone franche urbaine (44. octies A) 987 Zones de restructuration de la défense (44. septies) 127							Zones de revitalisation rurales (44. septies) 138					
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 Jeune entreprise innovante (44. sexties A) 989 Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991														
Divers ZFA NG (44. quaterdecies) 345 Investissements outre-mer 344 Créance due au report en arrière du déficit 346								Bassins urbains à dynamiser-BUID (art. 44. sexties) 992						
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G 993														
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352						354 269						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370						372 269						

Désignation de l'entreprise : Société 2 JV PROMOTIONS

Néant *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412	1 382	414		416	1 382		1 382
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482	105 279	484		486	105 279		105 279
TOTAL		490		492	106 661	494		496	106 661		106 661
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502	235	504		506	235		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	235	574		576	235		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société 2 JV PROMOTIONSNéant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

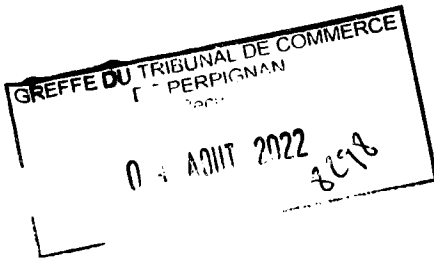
II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	2 69
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	2 69

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 32
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



2 JV PROMOTIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL : 1.000 €
SIEGE SOCIAL :
2 rue du 19 mars 1962

66490 SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

80 02

RCS PERPIGNAN : 899 419 733
SIRET : 899 419 733 00014

80 02

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 un déficit de 269 € qu'elle décide d'affecter au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Pour extrait conforme

2 JV PROMOTIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL : 1.000 €
SIEGE SOCIAL :
2 rue du 19 mars 1962

66490 SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

☞ ☞

RCS PERPIGNAN : 899 419 733
SIRET : 899 419 733 00014

☞ ☞

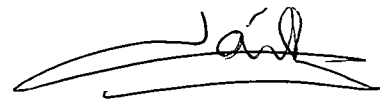
**TEXTE DE LA RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE A
L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 un déficit de 269 € qu'elle décide d'affecter au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Pour extrait conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jail', written over a horizontal line.